

DECLARATION ANNUELLE DE RESSOURCES
ET D'ACTIVITE

(Pension de vieillesse pour inaptitude)
(Articles 93 de l'arrangement administratif général)

Dossier n°

TRES IMPORTANT :

L'attention du pensionné est tout particulièrement attirée sur l'obligation qui lui incombe de remplir cette déclaration et de la renvoyer sans faute et dans les plus brefs délais à l'institution débitrice de la pension, faute de quoi le service des arrérages de sa pension lui serait suspendu.

.M.

Nom de jeune fille (le cas échéant) :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : masculin-féminin ⁽¹⁾

Nationalité : française - gabonaise ⁽¹⁾

Adresse précise :

Titulaire de la pension de vieillesse pour inaptitude (ou substituée à une pension d'invalidité) n°.....

Immatriculé(e) à la sécurité sociale :

- En France :

- Au Gabon :

(1) Biffer la mention inutile

DÉCLARE

- N'AVOIR PAS REPRIS ⁽¹⁾
- AVOIR REPRIS ⁽¹⁾

une activité PROFESSIONNELLE salariée- indépendante ⁽¹⁾ pour y exercer l'EMPLOI suivant :

..... A temps complet- partiel ⁽¹⁾ et avoir PERÇU u cours de l'année précédente des revenus professionnels

d'un MONTANT TOTAL de ⁽²⁾:

..... FF - CFA

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements.

A, le
Signature du pensionné

La présente déclaration doit être adressée SANS RETARD à l'institution ci-dessous désignée qui sert la pension :

Dénomination :

Adresse :

(1) Biffer la mention inutile

(2) Si l'intéressé est titulaire d'une pension pour inaptitude au travail ou d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité de la législation française.